

# Procès-verbal de la Réunion de Comité du 10 Juin 2019 à Saumur (49)

**Début de séance : 9 h**

**Membres présents : Berthelot Patrick- Comte Daniel- Guilhemjouan Jean Yves- Grall Louis- Julien Jean Philippe- Le Gall Michel- Le Goff Michel- Madiot Laurence- Poujaud Daniel- Provost Daniel.**

**Membres excusés : Cérésuela Robert- Demaretz Vladimir- Ducom Jean Guy- Hénocque Sylvie- Lanord Octave**

Ordre du jour inversé en raison de la présence dès le début de la réunion de notre invité technique Hervé Brabant (adhérent du Club, ingénieur informaticien, ancien chef d'entreprise) venu pour nous présenter un projet d'actualisation du site Internet du Club du Setter Anglais.

Présentation du projet :

## \* Diagnostic :

Nous constatons une baisse moyenne du nombre d'adhérents, or notre site est ancien dans un milieu en perpétuelle évolution.

Il est quasiment impossible de s'y connecter avec un smartphone alors que cet outil est omniprésent.

Le site actuel ne reçoit plus que 150 visiteurs par jour ce qui est faible et en plus ce nombre est de plus en plus en baisse.

Les mises à jour sont aussi de plus en plus difficiles à effectuer.

En face de cela, nous avons à faire front contre l'invasion des réseaux sociaux, ainsi chaque dresseur ou amateur éclairé possède au minimum une page Facebook et communique en direct son actualité et ses résultats.

Le Club doit donc se doter d'un matériel à la hauteur qui lui permette de reprendre la main sur la globalité des informations qui touchent le Setter Anglais.

Il faut réussir à résoudre une équation compliquée : l'Outil Gescon est gratuit et si le site est en accès libre plus personne ne se soucie de cotiser, si le site est à accès restreint, tout le monde va directement et plus rapidement consulter les réseaux sociaux d'où un sérieux dilemme.

Point sur le site actuel :

Le moteur de base est Word Press.

La base de données est développée par une société de services, elle doit être renseignée par le Club. Il serait intéressant qu'elle contienne plus de documentation, davantage d'actualités, plus de contenu au niveau des archives avec notamment toutes les anciennes revues.

Plusieurs possibilités se proposent :

- garder la base actuelle (avec coût élevé de remise à niveau)
- utiliser le logiciel de la SCC destiné aux Clubs de race : LOF Select
- faire appel à [pedigree.setteranglais.fr](http://pedigree.setteranglais.fr)

Question qui se pose : peut-on utiliser des informations publiques sur Pedigree ?

La puissance du Club actuelle réside dans ses données sur le Travail et ses notes d'expos qui sont publiées.

## \* Présentation du site « Pedigree »

Il a été lancé en 2008 et traduit en plusieurs langues.

Il est totalement indépendant et fonctionne par le bénévolat total d'une dizaine de passionnés.

Cette équipe est anonyme et très volontaire.

Les données mises en ligne sont entrées par les utilisateurs, le site reçoit plus de 2 000 visites par jour et possède 27 000 photos et vidéos en archives.

Il peut travailler avec un Club ou une Association en passant une convention.

La mise à jour des titres et des cotations des chiens LOF doit être faite obligatoirement par 1 personne ayant la confiance du Club.

## \* Vidéos

( L'ENCI, le fait en Italie)

Leur but est de mettre en valeur et en avant les chiens français.

Le projet serait de mettre en ligne la liste des portées : actuellement 370 portées sont répertoriées par la SCC alors que seulement 7 apparaissent sur notre site.

Il serait aussi très important de mettre la boutique du Setter Anglais en ligne, ce qui boosterait les ventes.

Conclusion : le Club doit se doter d'un outil unique qui regroupe tous ces projets afin de le faire passer dans une ère nouvelle et actuelle.

Intervention de Daniel Poujaud, pour lui l'essentiel est de garder l'autorité sur les données du Club (ce qui est tout à fait partagé par Hervé Brabant).

Le Président Jean-Yves Guilhemjouan intervient, il souhaite absolument redonner le goût aux gens de revenir consulter notre site. Il faut passer une convention dès que possible avec quelqu'un

qui pourra intervenir rapidement car nous sommes sujets de plus en plus souvent au piratage électronique notamment.

Laurence Madiot souligne les difficultés et le côté rébarbatif de rentrer les données au niveau des résultats de Travail.

En clair, nous constatons que nous en sommes au niveau de l'année 2007 sur le plan technique de notre site Informatique.

Un devis a été établi pour réviser et mettre au goût du jour le site actuel :

Devis matériel et mise à jour :

- 1200 euros
- + 2800 euros (pour adapter l'outil à la réception sur Smartphone)
- + 2000 euros

TOTAL = 6000 euros

Daniel Comte, notre trésorier, intervient pour soutenir le projet d'Hervé Brabant car nous bénéficions des compétences d'une personne bénévole et membre de la Commission Communication, il serait donc bien inutile d'aller chercher un autre prestataire dont le coût serait une charge supplémentaire pour le Club.

Daniel Poujaud propose de rentrer dans cette Commission Communication pour travailler à la réflexion et à la mise en place du nouveau site en collaboration avec les autres membres.

Sa proposition est acceptée par le Comité.

Notre Président souhaite que ce travail se réalise très vite afin de le présenter aux adhérents dans des délais les plus brefs possibles.

Il faut d'emblée s'appliquer à faire une version la plus parfaite possible pour fidéliser très vite les adhérents.

Il est acté qu'il faille une liste de diffusion avec une nouvelle adresse qui donne au fur et à mesure une information aux membres du Comité. Daniel Poujaud doit s'en charger.

Reprise de l'ordre du jour :

#### **\* Bilan de la Nationale de la veille**

Michel Le Gall propose que cela soit remis à la prochaine réunion de Comité au mois de Janvier 2020.

#### **\*Bilan de la saison de Printemps**

Cette saison s'est formidablement bien déroulée, beaucoup de chiens inscrits et surtout beaucoup de spectateurs ont suivi les épreuves et les barrages du Derby et du PSS.

Sur le plan de la gestion administrative, certains points se sont avérés compliqués et seront à affiner mais sur le plan financier, c'est parfait car il y a eu très peu de déplacements à gérer.

Nous avons profité d'une très belle densité de gibier en perdrix dans les Hauts de France et de conditions climatiques favorables.

Par endroits, la densité de faisans sauvages est tellement importante que dorénavant, la CUNCA lors de sa dernière réunion en Avril a

décidé de valider les points sur faisans jusqu'à la hauteur de « l'Excellent ».

Michel Le Gall demande si le problème de l'attribution du titre de « Vice-vainqueur de l'Open 2019 » à Alex, le setter conduit par Jean Michel Laffont a été discuté en réunion de CUNCA. (De l'avis de la quasi-totalité des centaines de personnes présentes, Alex aurait dû remporter le titre haut la main, ce qui a même obligé Jean Lassandre, Président de la CUNCA, à prendre la parole en public au moment des résultats pour calmer les esprits.)

Plusieurs personnes ont constaté aussi que la décision prise l'an passé par la CUNCA de limiter à 8 jours maximum le nombre de jugements d'affilée pour un juge, n'a pas été respectée. (la raison est qu'il y a des impératifs qui ne peuvent être évités, les jurys sont toujours très difficiles à construire dans la durée)

#### **\*Cotisations et nombre d'adhérents**

Daniel Comte précise que malheureusement une baisse de 5 % du nombre d'adhérents semble se préciser pour l'année à venir.

Laurence Madiot questionne au sujet du montant des inscriptions qui pourrait être moins élevé pour les adhérents pour s'inscrire au TAN.

Réponse : la chose est impossible car nous sommes dans l'obligation, vis-à-vis de la SCC, d'organiser les TAN pour tous au même tarif, que les concurrents soient adhérents ou non.

Est-il vrai que les personnes qui ont pris une adhésion de couple reçoivent 2 revues ?

Réponse : hélas oui !!!! Il faut donc que notre secrétaire administrative Marie-Agnès Bourgogne vérifie et fasse en sorte auprès du routeur qu'une seule revue soit envoyée.

#### **\* Point sur l'état des finances**

Le bilan financier est négatif de -22 000 euros pour l'année 2018.

Il y a plusieurs raisons tout à fait logique à commencer par le coût très important d'une année électorale. Il y a beaucoup de charges statutaires à régler, à commencer par l'utilisation d'un huissier de justice qui nous revient déjà, seul, à 5 000 euros.

Budget prévisionnel 2019

Sur la ligne « Internet », le trésorier a placé 5 000 euros en prévision. S'il y a un supplément nécessaire, il sera pris sur les réserves financières du Club.

Depuis le 1er Janvier 2019, Daniel Comte met en place une comptabilité analytique. (chaque poste sera détaillé afin d'améliorer la gestion et surtout de faire ressortir les manifestations qui alourdissent les finances).

Liste des postes :

- Fields de Printemps et Grande Quête
- Bécassines
- Montagne
- Bécasses
- Gibier Naturel
- Championnats d'Europe

- Tan et TAC
- CFN
- Nationale d'Élevage
- Boutique
- Frais du Comité
- Charges de fonctionnement
- Divers

Il sera conseillé ainsi aux juges de faire davantage de covoiturage quand cela sera possible.

Michel Le Gall demande sur quelle base seront défrayés les juges de la Nationale de la veille : comme tous étaient membres du Comité, le trésorier propose que ce soit au tarif appliqué aux réunions de Comité soit 0,25 centimes du km et non 0,50.

Une réflexion est engagée sur la mise en place de forfaits pour le défraiement des juges qui ont beaucoup de déplacement pour accéder au lieu de concours.

Le Président rappelle que les jurys sont à faire en concertation avec les organisateurs mais que c'est lui qui les valident obligatoirement en cas de litige.

Il est aussi rappelé qu'il existe une possibilité de réduction d'impôt pour tous les bénévoles qui œuvrent pour le Club lors de nos différentes manifestations : pour plus d'informations, se rapprocher de notre Trésorier.

#### \* Circuit « Bécasses » :

Une caisse de régulation pour payer les frais kilométriques des juges doit être mise en place la saison prochaine sur l'ensemble des concours bretons (ainsi que le Gâvre et Villebaudon qui sont hors de l'ACTB)

Nous allons envoyer une pré-liste rapidement à l'ensemble de nos juges habituels pour qu'ils se positionnent en prévision de l'envoyer à Jean-Christophe Bolloch qui fait les invitations pour Trégarvan et Callac. Celui-ci pourra ainsi s'appuyer sur notre liste pour prévoir son jury en harmonie.

#### \* CFN

Daniel Provost propose une révision du règlement de la Finale de la Coupe de France des Novices : elle serait réservée aux chiens ayant 2 ans dans l'année et se disputerait sur du gibier sauvage ou ensauvagé.

Il propose aussi de ne plus faire de classement par équipe car certaines régions qui n'envoient pas suffisamment de chiens sont désavantagées. Seul serait attribué le classement final individuel, tout en gardant la présentation par équipe.

(Cette proposition sera discutée à la prochaine réunion de Comité)

#### \* Nationale d'élevage 2020

Octave Lanord propose de l'organiser sur le secteur de Châtel-Guyon, il sera donc très souhaitable de la grouper avec l'Assemblée Générale, la CFN et la réunion de Comité au mois d'Août 2020 afin

de mutualiser les frais et de lier dans la même manifestation, un examen de conformité au standard et une épreuve de travail.

#### \* Nomination de délégués .

Région Bretagne .

Dans le département de la Loire Atlantique (44) Diego Legentilhomme étant démissionnaire pour raisons professionnelles, il est proposé pour le remplacer Aldo Hubert résidant à Sainte Reine de Bretagne, il prendra son poste effectif après le TAN du 44 en Juillet.

Région Auvergne-Limousin-Bourbonnais.

Richard Boissou ayant souhaité depuis longtemps laisser sa place, il sera remplacé dorénavant dans le secteur du Limousin (départements : 19, 23, 87) par Monsieur Bruno Robert qui habite à Compreignac dans la Haute-Vienne.

Région Poitou-Charentes-Anjou-Touraine.

Dans le département de la Charente, le co-délégué Hervé Blanchard est démissionnaire de son poste pour raisons professionnelles.

Région PACA.

Michel Dumas ne souhaite pas continuer à être délégué des départements 04, 06 et 83. En attendant la nomination d'un nouveau délégué à la prochaine réunion de Comité, c'est Vladimir Demaretz, délégué régional qui assurera l'intérim.

Région Corse.

Vous savez tous que notre ami Lolo Mugnaï, délégué de la Corse du Sud est décédé récemment et très prématurément. Nous avons décidé en respect pour sa mémoire et en signe de deuil de ne pas nommer de nouveau délégué pour l'année qui vient. Le TAN qu'il organisait aura lieu en Haute Corse chez Charles-Marie Grazziani.

#### \* Examens de juge

Stéphane Etcheverry a réussi ses examens pratiques de Printemps et est nommé Juge de Travail stagiaire « chiens d'arrêt »

Gilles Lalaude et Jean Marc Alary doivent passer à l'automne leurs examens pratiques pour obtenir leur Qualification en Travail.

#### \* Secrétariat administratif.

Madame Marie-Agnès Bourgogne a demandé une petite modification de ses horaires de travail, en raison de sa grande disponibilité au service du Club, sa demande est acceptée.

#### \* Sélections et jurys internationaux.

Le Président souhaite que dorénavant le sélectionneur d'une équipe Nationale s'assure que les chiens soient radiographiés des hanches (A ou B), que les propriétaires soient adhérents du Club du Setter Anglais et qu'il s'occupe que chaque participant soit habillé avec une tenue adéquate.

Championnat d'Europe de Montagne en Grèce fin Septembre : sélectionneur et juge Christophe Defreneix.

Championnat d'Europe sur Bécasses organisé par Chypre (mais disputé en Grèce) : sélectionneur et juge Michel Le Goff.

Championnat d'Europe de Gibier tiré, début Novembre en Serbie : comme pour l'instant le CISA n'a pas prévu de juge français dans le jury de cette manifestation il n'est pas sûr que nous ayons une équipe qui participe.

#### **\*Prochaine réunion de Comité.**

Elle aura lieu sur le secteur de Châteauroux à partir du Samedi 18 Janvier à midi jusqu'au Dimanche 19 Janvier (y compris l' après midi si nécessaire).

#### **\*Questions diverses.**

Chacun(e) a pu remarquer qu'une grossière erreur d'édition avait eu lieu dans la précédente revue à la page 130. En effet, il a été

écrit que les femelles devaient faire 54 cm minimum pour prétendre obtenir le CACS et les mâles devaient être à 57 cm. Il n'en est rien bien évidemment, les tailles de 55 cm pour les femelles et 58 cm pour les mâles restent la référence. Il faudra donc que cela soit obligatoirement corrigé dans la revue 101.

Daniel Provost propose la création d'un Titre de Champion de Race de Grande Quête. Si l'ensemble du Comité est favorable, le Président rappelle qu'il faudra cependant au moins au préalable faire valider cette création en Assemblée Générale Extraordinaire comme il a déjà été fait pour la mise en place du Champion de Race toutes disciplines.

Cette possibilité sera étudiée au prochain Comité car il faut aussi vérifier les statuts du CSA et ceux de la SCC pour savoir si un titre de Champion spécifique peut être créé pour une discipline particulière.

Patrick Berthelot  
Secrétaire Général



*MAGNUM DU POULIT SAN DANIS - RCACIT à l'open de france de GQ et à FIENVILLERS - Prop & Cond : M. P. SOHIER*